



COMMENT PROMOUVOIR LA PARTICIPATION POLITIQUE ACTIVE DES JEUNES ISSUS DE MINORITÉS NATIONALES

Le degré de participation des personnes appartenant à des minorités nationales dans toutes les sphères de la vie est un indicateur du niveau de pluralisme et de démocratie d'une société.

Dans une nouvelle recommandation détaillée, le Conseil de l'Europe a maintenant défini ce que les États membres devraient faire pour promouvoir la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales.

Si vous souhaitez renforcer la démocratie et la participation des jeunes issus de minorités nationales, cette recommandation vous montre comment y parvenir.

**Cadre politique
du Conseil de l'Europe**

**Participation politique active
des jeunes issus de minorités nationales**

Anti-discrimination

PARTICIPATION POLITIQUE ACTIVE DES JEUNES ISSUS DE MINORITÉS NATIONALES



La nouvelle recommandation sur la participation des jeunes issus de minorités nationales

■ **Vise** à promouvoir la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales.

■ **Précise** que les États membres peuvent se référer à la signification de l'expression « minorités nationales » telle qu'elle est utilisée dans le cadre ou le contexte juridique national.

■ **Décrit la participation politique** comme « le droit et le processus par lesquels les individus participent et ont la possibilité d'influencer de manière significative les processus de prise de décision politique ... dans le but de s'assurer que leurs besoins sont reflétés de manière adéquate dans les résultats de ces processus ».

■ **Précise que la participation politique englobe :**

- ▶ la **liberté d'expression**, y compris dans les médias sociaux ;
- ▶ la **liberté de réunion**, y compris les débats en ligne et les manifestations ;
- ▶ la **liberté d'association**, y compris la création de partis politiques et l'adhésion ; et
- ▶ selon l'âge et les autres conditions prévues par la législation nationale, le **droit de vote et d'éligibilité**, ainsi que le droit de participer à des référendums, à des conseils de jeunes et à des structures équivalentes.

**Plus d'informations sur
la recommandation et sur
le travail du Conseil de l'Europe
sur la participation politique
active des jeunes issus de
minorités nationales :**



Ce que les gouvernements devraient faire

■ Envisager d'**inscrire** explicitement dans la loi le droit à la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales.

■ **Garantir le droit à la participation politique** des jeunes issus de minorités nationales en élaborant et en mettant en œuvre des **stratégies** générales et des **plans d'action**.

■ **Veiller à ce qu'il existe des espaces** permettant aux jeunes issus de minorités nationales de **participer à la vie politique**, notamment au sein des parlements, et d'autres organes élus, des institutions gouvernementales, des parlements, des conseils de jeunes et organes consultatifs, des établissements scolaires et d'étudiants, et d'organes consultatifs, plateformes en ligne et des médias.

■ **Offrir des opportunités, des moyens et un soutien** aux jeunes issus de minorités nationales pour lever les obstacles à la participation politique, en :

- ▶ prévoyant des mesures d'**information**, d'**éducation**, et de **formation** ;
- ▶ organisant des **événements** et **projets** ;
- ▶ facilitant la présence des jeunes issus de minorités nationales dans les **médias** ;
- ▶ fournissant des procédures appropriées pour accéder à la **nationalité** et s'**inscrire** sur les listes électorales ;
- ▶ offrant des programmes de stage et d'autres **possibilités d'emploi** ; et
- ▶ envisageant d'apporter un **soutien financier** aux jeunes issus de minorités nationales et aux organisations qui les représentent.

■ **Encourager les organisations de minorités nationales** à offrir un espace pour les jeunes, et en particulier aux filles, aux jeunes femmes et à celles et ceux qui sont exposés-e à la discrimination intersectionnelle.

■ **Encourager les parties politiques** à parvenir à une représentation appropriée des jeunes issus de minorités nationales dans leurs structures.

■ **Encourager les médias** à accorder un espace aux jeunes issus de minorités nationales pour que ces derniers expriment leurs points de vue.

■ **Encourager les organisations de la société civile** à motiver les jeunes issus de minorités nationales à adhérer à leurs organisations.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE